

PLAN D' ACTIONS QUINQUENNAL 2023 ~ 2027



EDITO

Plus de 30 ans après la création du premier Conservatoire d'espaces naturels dans la région, la création du CEN Hauts-de-France en 2020 a ouvert une nouvelle étape de son histoire.

Forte de plus de **500 aires protégées en gestion** et de ses multiples partenariats, l'association se doit de fonctionner selon des lignes stratégiques clairement définies et répondant à ses objectifs statutaires. Telle est la raison d'être du **plan d'actions quinquennal (PAQ)** dont la version 2023-2027 vous est présentée sous une forme synthétique.

La trame de ce nouveau PAQ s'articule autour de **six axes structurants déclinés en 30 objectifs opérationnels**. A contrario des PAQ précédents, la nouvelle mouture ne comporte pas de catalogue exhaustif d'actions qui relèveront

des programmations annuelles, et se veut plus stratégique.

Prise en compte de nouveaux enjeux, avec au premier chef le changement climatique, pour aller au-delà de la protection des joyaux de biodiversité, renforcement de **l'assise citoyenne** comme force motrice, déploiement d'une **stratégie foncière**, **accompagnement des acteurs du territoire** et contribution aux **dynamiques partenariales** régionales et nationales, constituent le cœur de ce nouveau plan.

Face à l'aggravation de la crise de la biodiversité, le Conservatoire est plus que jamais une association dans l'action avec ses partenaires et dans le cadre des politiques publiques.

AMBITION 1

ADAPTER LA PRÉSERVATION DE LA NATURE ET LA GESTION DE SITES À DE NOUVEAUX ENJEUX : CHANGEMENT CLIMATIQUE, FONCTIONNALITÉ DES ÉCOSYSTÈMES, LIBRE ÉVOLUTION

Le Conservatoire a toujours basé son action sur une assise scientifique solide ; cependant, la crise de la biodiversité telle qu'elle se manifeste désormais nécessite d'aller plus loin encore dans ce domaine et de prendre en compte de nouveaux enjeux, à commencer bien sûr par le changement climatique dont l'impact peut être direct sur les espèces en modifiant leurs conditions de survie, de reproduction, mais tout autant indirect à travers toute une série de boucles de rétroactions actuellement difficilement prévisibles. Ces enjeux et incertitudes nous ont amenés à définir les 4 objectifs opérationnels suivants.

- 1** Développer les outils de prise en compte du changement climatique dans la gestion et intégrer des programmes permettant de mesurer son impact sur les milieux naturels.
- 2** Augmenter la prise en compte des aspects fonctionnels (processus écologiques) dans la définition des enjeux et des choix de gestion : préserver ou restaurer les processus hydrologiques, des sols vivants
- 3** Développer les collaborations avec la recherche scientifique pour travailler sur les nouveaux enjeux et développer des projets innovants
- 4** Limiter l'impact environnemental du CEN et s'intégrer dans des démarches bas carbone

OBJECTIFS

Si le Conservatoire est « expert » en suivis floristiques et faunistiques, la mesure et l'adaptation aux effets du changement climatique impliquent de renforcer nos protocoles de suivis de paramètres abiotiques.

L'exemple des opérations menées au cours du projet LIFE Anthropofens (2019-2026) permet d'illustrer leur importance. Un réseau de 65 piézomètres automatiques a été installé sur 22 sites permettant un suivi précis des chroniques de niveau d'eau en tourbières, facteur clé de leur conservation. Une collaboration avec l'Université d'Anvers sur ce même programme permet d'explorer de nouveaux enjeux comme le suivi des gaz à effets de serre produits ou absorbés par ces milieux.

FOCUS



AMBITION 2

RENFORCER L'ASSISE CITOYENNE DU CEN

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est une association loi 1901. En Hauts-de-France, les Conservatoires ont toujours eu une base adhérente et bénévole relativement importante. Cette base a constitué le nouveau noyau du Conservatoire des Hauts-de-France qui souhaite la renforcer.

Il s'agit aussi, à travers cette base associative et le réseau de sites qui maille le territoire de contribuer à l'appropriation par l'ensemble des citoyens de l'enjeu de préservation de la nature.

OBJECTIFS

- 5 Consolider un réseau d'au moins 5000 adhérents, donateurs et bénévoles
- 6 Mobiliser des conservateurs bénévoles sur les sites gérés par le CEN
- 7 Améliorer la notoriété du Conservatoire par le public
- 8 Accueillir le public sur les sites
- 9 Éduquer et sensibiliser à la nature



Être bénévole au Conservatoire c'est possiblement s'impliquer dans une large gamme d'activités : intervenir sur des chantiers de gestion, animer une sortie nature, assurer des relations de proximité avec des usagers, réaliser un suivi naturaliste, former des membres de l'équipe sur une compétence professionnelle particulière, représenter la structure dans une instance officielle, prendre part aux décisions en tant qu'administrateur élu... bref, les tâches ne manquent pas.

Cette implication est la base même de la vie associative ; elle représente, au-delà de son apport concret de force de travail, le lien de la structure avec les citoyens. Renforcer cette base associative active tout comme les adhésions de soutien sont deux éléments clés de l'ancrage et de la force du Conservatoire auprès de l'ensemble des acteurs du territoire.

FOCUS

AMBITION 3

PRÉSERVER 20000 HA DE NATURE À FORT ENJEU EN HAUTS-DE-FRANCE

Dans un contexte de forte érosion de la biodiversité et de changements globaux, il y a un fort enjeu à renforcer la protection de sites naturels remarquables pour la biodiversité, la géodiversité, les paysages et la fonctionnalité des écosystèmes. C'est le sens de l'action menée depuis leur création par les Conservatoires d'espaces naturels, qui ont fait de la protection de sites naturels le socle de leur développement, en s'appuyant sur le déploiement d'outils de la maîtrise foncière ou d'usage.

Le Conservatoire développera notamment une stratégie foncière plus proactive, afin d'accompagner la stratégie nationale sur les aires protégées et l'ensemble des acteurs impliqués en région.

- 10 Finaliser, partager et mettre en oeuvre une stratégie d'intervention foncière pour une préservation renforcée des espaces naturels et sécurisant la maîtrise foncière et d'usage
- 11 Mobiliser les outils de protection réglementaire et les compétences de police de la nature quand cela est nécessaire et adapté aux enjeux
- 12 Poursuivre et renforcer les partenariats avec les acteurs fonciers (Départements, Conservatoire du littoral, Safer), et intégrer l'action du CEN dans les schémas départementaux des Espaces naturels sensibles
- 13 Renforcer la protection des espaces naturels en soutenant et mobilisant la Fondation Espaces naturels de France
- 14 Poursuivre l'implication du CEN dans la séquence ERc dans un objectif de pérennisation du foncier et de gestion intégrée
- 15 Gérer un réseau de sites croissant en maintenant un cadre qualitatif et dans une démarche d'intégration territoriale

OBJECTIFS

Le Conservatoire manie toute une palette d'outils de maîtrise foncière et d'usages, permettant de s'adapter au plus près des enjeux qu'ils soient liés à la conservation ou aux partenariats locaux : convention, prêt à usage, obligation réelle environnementale, bail emphytéotique, jusqu'à l'acquisition. Il accompagne également l'Etat ou la Région dans des classements de nature réglementaire : le Conservatoire est ainsi la structure gérant le plus grand nombre de réserves naturelles en France. En 2023, il a permis la réalisation d'une donation d'un bois de 135 ha par son propriétaire privé à la toute nouvelle Fondation Espaces naturels de France. Cette fondation, créée à l'initiative du réseau des CEN, a pour finalité de recevoir ou d'acquérir du foncier et de le rendre inaliénable dans un objectif de préservation de ce bien commun qu'est la nature.

FOCUS



AMBITION 4

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS, LES AGRICULTEURS, LES FORESTIERS ET LES ENTREPRISES, POUR RENFORCER LA TRAME VERTE ET BLEUE, ET LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS



Les menaces pesant sur la conservation de la biodiversité, y compris celle dite « ordinaire » ou « de proximité » sont telles, qu'un réseau de sites naturels faisant l'objet d'une protection foncière, contractuelle ou réglementaire ne suffiront pas à enrayer ce déclin. En particulier l'artificialisation des sols, la fragmentation des écosystèmes, la dégradation de la ressource en eau, les changements climatiques, l'intensification ou la déprise agricoles ont un effet sur la conservation des espèces et des habitats, sur la résilience et la connectivité des écosystèmes, y compris sur les sites en protection forte. Il est donc pertinent de diffuser les bonnes pratiques dans les territoires, d'accompagner les acteurs publics ou privés pour déployer des actions visant à préserver voire restaurer la biodiversité et les continuités écologiques et démultiplier les actions engagées à partir des aires protégées.

OBJECTIFS

- 16 Accompagner les collectivités dans la préservation et la gestion d'espaces naturels
- 17 Contribuer au développement et à la reconnaissance du réseau Natura 2000
- 18 Contribuer à la mise en œuvre des politiques des Agences de l'eau en matière de biodiversité et zones humides
- 19 Développer des collaborations avec les entreprises et autres acteurs économiques (propriétaires fonciers, gestionnaires d'infrastructures)
- 20 Déployer les outils de contractualisation et l'expertise sur les espaces agricoles et forestiers à enjeux pour la nature, et Valoriser et soutenir les systèmes d'exploitation favorables à la nature

FOCUS

Eu égard aux surfaces occupées par l'activité agricole en Hauts-de-France, il y a un enjeu à développer les outils de contractualisation et l'expertise sur les espaces agricoles à enjeux pour la biodiversité et à valoriser et soutenir les systèmes d'exploitation favorables à la biodiversité. Grâce à des partenariats avec 200 agriculteurs sur ses sites gérés, le Conservatoire a appris à discuter des enjeux de chacun. Il met à profit cette connaissance mutuelle et cette expérience pour développer des projets de territoire : animation de mesures agro-environnementales en lien avec Natura 2000 depuis 30 ans en moyenne vallée de l'Oise ; contribution aux programmes de maintien de l'agriculture en zone humide sur la vallée de la Somme et le PNR Avesnois ; en collaboration avec les chambres d'agriculture, les agences de l'eau...



AMBITION 5

ACCROÎTRE L'ENGAGEMENT ET LA CONTRIBUTION DU CEN AUX DYNAMIQUES PARTENARIALES RÉGIONALES ET NATIONALES EN FAVEUR DE LA NATURE

Pour mettre en œuvre ses différentes actions, il est important que le Conservatoire s'appuie sur une expertise, mobilisée en interne ou chez ses partenaires et sur un socle de connaissance solide, en matière de reconnaissance et détermination des espèces, d'appréhension de la fonctionnalité des écosystèmes, de compréhension des trajectoires écologiques, d'agroécologie, etc.

La contribution à la vie des réseaux régionaux (Agence Régionale de la Biodiversité, SINP, instances de consultation...) et nationaux (FCEN, RNF...), est une ressource essentielle pour le développement de programmes d'actions coordonnés au-delà des sites d'intervention.

- 21 Contribuer activement aux actions de l'ARB en Hauts-de-France
- 22 Assurer une représentation dans les instances locales, départementales et régionales
- 23 Contribuer à la connaissance et sa valorisation naturaliste et scientifique
- 24 Développer, animer, coordonner des programmes régionaux d'actions en lien avec les partenaires
- 25 Participer activement à la vie du réseau CEN et des Réserves Naturelles

OBJECTIFS

Le Conservatoire porte plusieurs plans d'actions régionaux thématiques qui tous ont démarré par un état des lieux des connaissances régionales : pelouses calcicoles, tourbières, patrimoine géologique, Vipère péliade. Il est intéressant de noter que le développement d'un plan d'actions tourbières s'est inspiré des initiatives déjà déployées par d'autres CEN (notamment en Franche-Comté), ou que le plan d'actions Vipère péliade en Hauts-de-France a retenu l'attention des instances nationales dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'actions national portant sur 3 des 4 espèces de vipères. Sur ce socle de connaissances, en constante actualisation, sont développés des projets de préservation et de gestion de sites portés par différents acteurs, des animations ou formations à destination du grand public, des scolaires, des acteurs professionnels ou des décideurs.

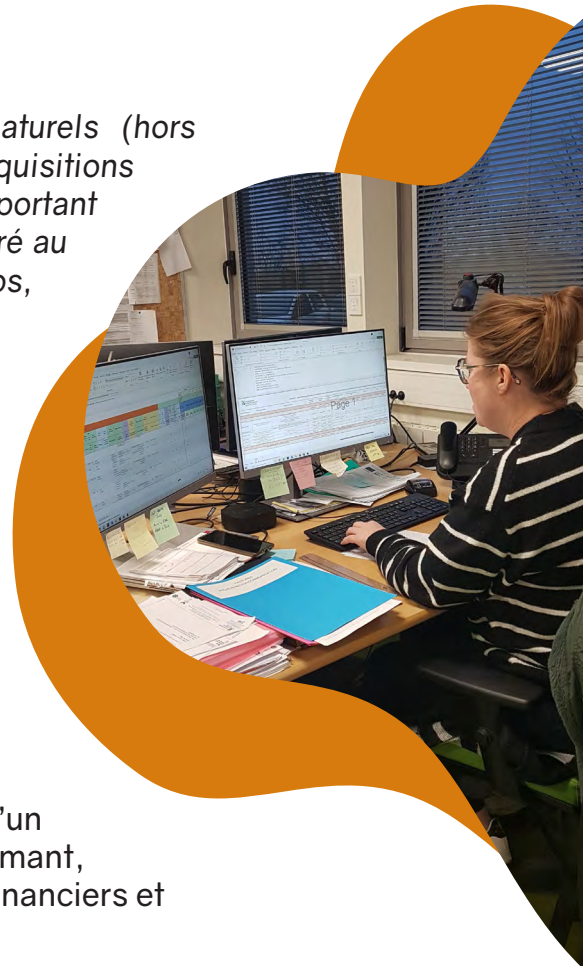
FOCUS



AMBITION 6

ASSURER LA PÉRENNITÉ, LE DÉVELOPPEMENT ET LA PERFORMANCE DE L'ASSOCIATION

Le budget annuel du Conservatoire d'espaces naturels (hors programmes exceptionnels type LIFE et acquisitions foncières) est d'environ 8 millions d'euros. C'est important mais à relativiser au regard du volume d'activités géré au Conservatoire. Pour mobiliser ces 8 millions d'euros, le Conservatoire peut s'appuyer sur ses grands partenaires financiers historiques (Etat et ses agences, Région, Départements) mais a su aussi largement diversifier ses sources de financements. Mais les moyens financiers ne sont pas tout. Des outils de gestion adaptés et évolutifs, une équipe motivée et satisfaite de son cadre de travail, seront essentiels à la réussite et l'atteinte des objectifs de ce plan d'actions quinquennal.

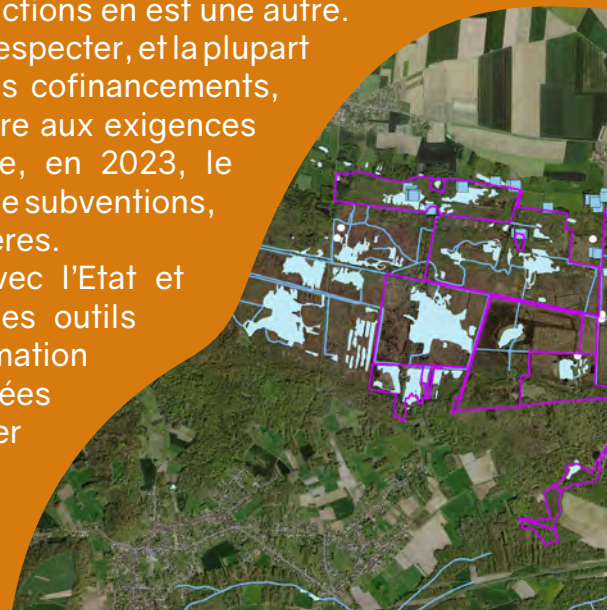


OBJECTIFS

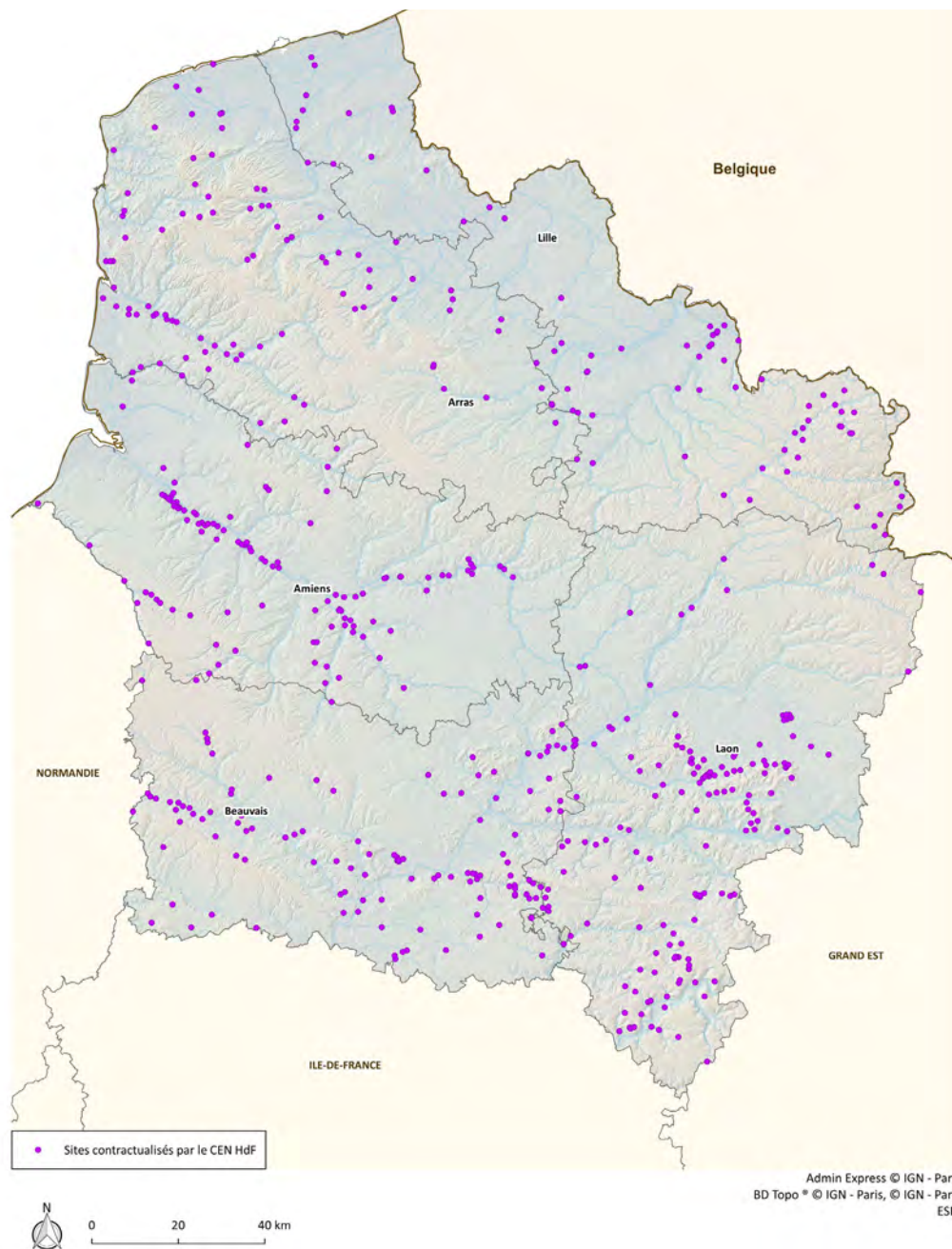
- 26 Consolider et diversifier les ressources financières
- 27 Poursuivre le développement d'un système d'information métier performant, et des outils de suivi administratifs, financiers et des ressources humaines
- 28 Structurer un plan de développement des compétences individuelles et collectives à court, moyen et long terme
- 29 Favoriser un cadre de travail serein et des conditions sociales motivantes pour les salariés, et un lien fort entre les administrateurs et salariés
- 30 Suivre et évaluer le Plan d'actions quinquennal 2023-2027 et élaborer un Plan d'actions quinquennal 2028-2032

FOCUS

Le budget total est une chose ; aller chercher et justifier à l'euro l'ensemble des financements nécessaire à la réalisation des actions en est une autre. Chaque partenaire financier a ses propres règles à respecter, et la plupart des projets du Conservatoire étant basés sur des cofinancements, il faut déployer une grande agilité afin de répondre aux exigences de chacun. Pour compléter et à titre d'exemple, en 2023, le Conservatoire a déposé 47 dossiers de demandes de subventions, traduits en 408 projets et 236 conventions financières. Grâce entre autres aux partenariats anciens avec l'Etat et la Région, le Conservatoire a pu développer des outils métiers performants comme un système d'information géographique associé à une base de données spatialisées, lui permettant à la fois de gérer efficacement ses données de terrain, et de les mettre facilement à disposition de ses partenaires.



LE CONSERVATOIRE EN 2023



Réalisation : Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France - Marie HERAUDE

 **528** sites contractualisés **17 917 ha**
27 Réserves Naturelles gérées ou cogérées

 **761 000** données d'occurrence d'espèces flore et faune renseignées en base de données


292 actes signés relatifs aux usages sur les sites dont 

 **197** exploitants agricoles partenaires

 **672** animations
+ de 13 000 participants

 **+ de 200 000** visiteurs par an

 **1596** adhérents
107 conservateurs bénévoles
100 salariés répartis sur 6 implantations

 **22** administrateurs

Les actions menées par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France bénéficient de l'appui technique et financier de :



Directeur de la publication : C. Lépine - Rédaction : F. Meunier • Conception graphique : Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
 Crédits photographiques : R. Monnehay, D. Adam, A. Berquer, D. Frimin, D. Top, C. Lepere / CEN Hauts-de-France, C. Gergereau, M. Courtois, F. Prudhomme, R. François, B. Couvreur.

Impression : DB Print, décembre 2024